

CONSULTATION

PLAN DES MOBILITÉS DURABLES – NOTE EXPLICATIVE

La Ville de Fresnes a pris d'importants engagements en matière de transition écologique et énergétique – en vue de répondre aux grands défis d'aujourd'hui et de demain – dans l'objectif de lutter, à l'échelle de la commune, contre le réchauffement climatique, et de promouvoir, dans le même temps, un espace public apaisé.

Parmi ces engagements figure la mise en œuvre d'un plan des mobilités durables, lancé en 2021, visant à favoriser les modes actifs (marche à pied, usage du vélo, etc.) dans un souci de santé publique notamment, et pour améliorer le cadre de vie des Fresnois, en travaillant à réduire les coupures urbaines ; à favoriser l'accessibilité ; à développer l'offre de transports en commun, ou encore, à résoudre les problématiques de stationnement.

Après une phase importante de diagnostic et de concertation ayant permis la co-élaboration d'un plan d'actions qui répertorie l'ensemble des préconisations proposées, la Ville, accompagnée de son bureau d'études Ingérop, a présenté ce plan lors d'une réunion publique le 18 décembre 2023, préfigurant le lancement d'une consultation des Fresnois à partir de la mi-janvier, et pour un mois. A l'issue, le plan sera soumis en Conseil Municipal en perspective de son adoption.

Vous avez désormais la possibilité de vous exprimer pour chacun des axes et actions proposés dans ce plan, soit en version dématérialisée, sur le site Internet de la Ville, soit à l'accueil de la Mairie où un registre spécifique est mis à disposition du public.

Liste des 7 axes :

- Affermir la place de la marche et l'accessibilité ;
- Développer la pratique du vélo ;
- Garantir l'accessibilité aux transports collectifs ;
- Apaiser et sécuriser le réseau routier pour assurer un meilleur partage de l'espace public ;
- Maîtriser et gérer le stationnement pour une utilisation rationnelle de l'automobile ;
- Communiquer, sensibiliser pour encourager aux alternatives à l'usage individuel de l'automobile ;
- Assurer un suivi pour la mise en œuvre du PMD ;



La consultation est publique et l'ensemble des avis et remarques sera ainsi publié anonymement sur le site Internet ou consultable au sein du registre. **Le diagnostic, le plan d'actions, ainsi que tous les documents relatifs au plan des mobilités, sont consultables en ligne, sur le site Internet de la Ville, ou en version papier, également à l'accueil de la Mairie.**

À chacune des remarques, si elles ne sont pas générales, merci de bien vouloir inscrire l'axe et/ou l'action qui concerne l'avis exprimé. Celles-ci seront prises en compte pour l'élaboration de la version définitive du plan des mobilités durables de la Ville de Fresnes. Votre participation active et en nombre est essentielle pour la bonne mise en œuvre du plan des mobilités ! Dans l'attente, et pour toute question, les services de la Ville se tiennent à votre disposition.